

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Retiré

AMENDEMENT N ° II-CF2415

présenté par
M. Rimane, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon,
Mme K/Bidi, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu,
Mme Reid Arbelot, M. Sansu et M. Tjibaou

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Outre-mer »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	600 000
Conditions de vie outre-mer	600 000	0
TOTAUX	600 000	600 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons augmenter les moyens alloués aux Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR), qui s’élèvent à 600 000 € en AE et en CP.

Renforcée et étendue par la loi n° 2012-1270 relative à la régulation économique outre-mer du 20 novembre 2012, l’action de ces observatoires, présents dans les cinq départements et collectivités uniques d’outre-mer, ainsi qu’à Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna, porte sur l’amélioration de la capacité d’information des consommateurs et des pouvoirs publics.

Toutefois, les OPMR souffrent d’un manque de moyens humains et financiers afin d’assurer

effectivement les missions qui leur sont dévolues par la loi. En outre, dans le cadre de l'exercice de leur fonction, ces observatoires se retrouvent souvent confrontés au secret d'affaires, les empêchant ainsi d'accéder aux informations utiles à la structuration des prix.

Cet amendement vise ainsi à doubler les moyens financiers et humains nécessaires au bon fonctionnement des OPMR qui assurent une mission essentielle et qui ont rôle majeur à jouer en termes de transparence face au phénomène de vie chère qui touche l'ensemble des territoires ultramarins.

Ainsi, il est proposé les mouvements de crédits suivants :

- Une augmentation de 600 000 € des AE et des CP de l'action 02 « Aménagement du territoire » du programme 123 « Conditions de vie » de la mission Outre-mer.
- Une diminution de 600 000 € des AE et des CP de l'action 01 « Soutien aux entreprises » du programme 138 « Emploi outre-mer » de la mission Outre-mer.